

COUR SUPÉRIEURE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT D'ABITIBI

N° : 605-06-000001-217

DATE : 3 mars 2022

SOUS LA PRÉSIDENCE DE : L'HONORABLE CATHERINE LA ROSA,
Juge en chef associée

A.B.,

Demandeur

c.

LA CORPORATION ÉPISCOPALE CATHOLIQUE ROMAINE D'AMOS,
ET

L'ÉVÊQUE CATHOLIQUE ROMAIN D'AMOS,

Défenderesses

ORDONNANCE
pour gestion particulière

[1] Vu la demande d'autorisation d'exercer une action collective du 7 décembre 2021;

[2] Vu l'article 157 C.p.c.;

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

[3] **ORDONNE** la gestion particulière de la présente instance et **CONFIE** à l'honorable Nancy Bonsaint j.c.s. la charge d'en assurer le bon déroulement;

[4] **SANS FRAIS** de justice.


CATHERINE LA ROSA,
Juge en chef associée

M^e Justin Wee / M^e Alain Arsenault / M^e Julie Plante
Arsenault Dufresne Wee Avocats

Avocats du demandeur

M^e Catherine Cloutier
Stein Monast sencl

Avocats des défenderesses